

**Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis et  
de son quartier**

**Séance du Comité Syndical du 13 janvier 2017**

---

**DELIBERATION N°1**

**Objet :** Consultation des établissements bancaires en vue de l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

---

Le 13 janvier 2017, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 28 décembre 2016, s'est réuni à Chevilly-Larue, sous la présidence de M. Christian Hervy, son Président ;

Nombre de membres composant le Comité syndical : 22

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres représentés : 0

Le quorum étant atteint :

**Jean-François CHAZOTTES**, Délégué titulaire de la Ville d'Orly a été désigné secrétaire de séance ;

**LE COMITE SYNDICAL**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5111-1,

**Vu** le budget 2016 du Syndicat,

**Vu** les éléments prospectifs pour 2017,

Considérant la nécessité de disposer d'une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire pour faire face aux dépenses courantes du syndicat,

Entendu le rapport de son Président,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Résultat des votes : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

**DECIDE**


**Article 1 :** D'autoriser le Président du Syndicat à procéder à une consultation des établissements bancaires en vue de l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

**Article 2 :** D'Autoriser le Président du Syndicat à signer les actes administratifs correspondant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré ce jour

Pour extrait Conforme

**Le Président**



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

31 JAN 2017